

Enseignements TRONC COMMUN

SPECIALITES

	disciplines	Evaluation NIVEAU SECONDE Voie Générale	Evaluation CYCLE TERMINAL Voie Générale	
Enseignements TRONC COMMUN	LVA / LVB	L'année de seconde est une année de transition entre le collège et le cycle terminal. Elle permet aux élèves de découvrir les attendus des matières et de s'adapter aux exigences du lycée afin d'affiner leur projet d'orientation (général ou technologique). Les élèves s'initieront progressivement aux différents types d'évaluation du cycle terminal dans le respect du programme et, des compétences. Les compétences travaillées sont : la compréhension de l'oral (CO), la compréhension écrite (CE) l'expression orale (EO) et l'expression écrite (EE). Les évaluations reposent sur les connaissances en lien avec le programme et la mise en pratique des compétences travaillées.	Evaluations : 1 sommative en réception et 1 sommative en production par trimestre a minima ainsi qu' 1 moyenne d'évaluations de connaissances. Le poids des évaluations sommatives sera au-moins 2 fois supérieur à celui des évaluations de connaissances. Absences : Pour que la moyenne soit représentative du niveau de compétences d'un élève, celui-ci devra avoir été évalué au-moins une fois en sommative dans chaque activité langagière (CE, CO, PE, POC, POI). Si une des activités langagières n'a pas ou été évalué, l'élève se verra proposer une évaluation ponctuelle de rattrapage dans ladite activité. En cas de seconde absence à ce devoir, l'élève n'aura pas de note pour cette évaluation et cette absence sera prise en compte pour décider si la moyenne est représentative et certificative, ou s'il doit, conformément aux textes officiels, passer une épreuve ponctuelle à la place du contrôle continu.	
	HISTOIRE GEOGRAPHIE	L'année de seconde est une année de transition entre le collège et le cycle terminal. Elle permet aux élèves de découvrir les attendus des matières et de s'adapter aux exigences du lycée afin d'affiner leur projet d'orientation (général ou technologique). Les élèves s'initieront progressivement aux différents types d'évaluation du cycle terminal dans le respect du programme et des compétences.	Les devoirs certificatifs proposés dans le cadre du contrôle continu pourront être complétés par des exercices notés et variés afin de former progressivement les élèves à l'ensemble des capacités attendues dans les programmes. La validation de la moyenne intervient à partir de deux notes certificatives représentatives du niveau de l'élève (par an en EMC, par trimestre en HG). Les capacités qui figurent dans les programmes sont progressivement mobilisées afin de réaliser les exercices type bac. Classe de 1ère : au moins 2 devoirs en temps limité par trimestre dont trois sujets basés sur la BNS aux deux derniers trimestres. Classe de terminale : au moins 2 devoirs en temps limité par trimestre dont deux sujets basés sur la BNS.	
	EMC		3 notes par an : une participation à un débat (s'exprimer et argumenter), une activité collective rechercher et/ou produire, un écrit réflexif individuel (savoir exercer son jugement).	
	EPS	L'année de seconde est une année de transition entre le collège et le cycle terminal. Elle permet aux élèves de découvrir les attendus des matières et de s'adapter aux exigences du lycée afin d'affiner leur projet d'orientation (général ou technologique). Les élèves s'initieront progressivement aux différents types d'évaluation du cycle terminal dans le respect du programme et des compétences.	Evaluation dans 3 champs d'apprentissage (CA) différents sur 5 possibles (un par trimestre) : - CA1 : Performance référencée (athlétisme, natation vitesse...) - CA2 : Activité physique de pleine nature (course d'orientation, sauvetage aquatique...) - CA3 : Activités artistiques (danse, acrosport...) - CA4 : Activités de duel (basketball, ultimate, badminton...) - CA5 : Savoir s'entraîner (musculation, step...) En classe de 2nde et 1ère, les trois activités abordées (menu) sont préalablement fixées par les équipes. En terminale la constitution des menus se fait lors du premier cours de l'année. Domaines et modalités d'évaluations et prise en compte de la note certificative : Pour chacune des activités, l'évaluation se fait prioritairement en fin de période d'apprentissage et en co-évaluation. Cependant, certaines compétences peuvent nécessiter d'être observées tout au long du cycle. Ces évaluations portent sur trois attendus de fin de lycée (AFL) différents : - L'AFL 1 (S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires) : Il compte pour 12 points et concerne le domaine du moteur - L'AFL 2 (S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance) : Il porte sur l'aspect méthodologique de l'activité. - L'AFL 3 (Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire) : Il porte sur les rôles sociaux. Les AFL2 et AFL3 sont notés sur 8 points. 3 choix de répartition sont possibles (4-4, 6-2, 2-6). La note prise en compte pour le contrôle continu est la moyenne des 3 APSA dans 3 CA différents. En cas d'incapacité : L'élève devra fournir un Certificat Médical type « examen ». Si l'incapacité couvre plus d'un tiers de la séquence, l'élève aura le choix d'être évalué ou pas. Sinon, il sera convoqué pour un rattrapage.	
	philosophie		L'évaluation repose sur des exercices variés et sur des devoirs (dans la mesure du possible, sur l'année, 8 en série générale, 6 en série technologique) qui concourent à la préparation de l'épreuve terminale. Parmi ces devoirs, trois devoirs sur table sont préconisés par l'inspection générale. Il serait donc souhaitable de pouvoir organiser ces trois devoirs afin de préparer les élèves aux conditions d'examen de l'épreuve terminale. Pour des raisons de charge de travail (nombre d'élèves, difficulté de dégager des plages horaires de devoir, etc.) ou pour prendre en compte la progressivité nécessaire à l'acquisition des savoir-faire, certains devoirs peuvent être réalisés en groupes ou articuler une préparation guidée, réalisée à la maison, à une rédaction partielle ou totale en classe. Dans la mesure du possible, l'oral est aussi évalué à l'occasion de certains exercices.	
	Enseignement scientifique		1ère Ens Scien : Les évaluations valideront les compétences : - comprendre la nature du savoir scientifique et ses méthodes d'élaboration ; - identifier et mettre en œuvre des pratiques scientifiques, notamment à travers l'utilisation de savoirs et des savoir-faire mathématiques ; - identifier et comprendre les effets de la science sur les sociétés et sur l'environnement 1 devoir sommatif bi disciplinaire dans l'année (PC/SVT), non aligné. 50% SVT/ 50% PC avec 1 à 2 évaluations sommatives par matière par trimestre et quelques évaluations formatives (TP ; oraux...) à hauteur environ de 20% de la note globale. La moyenne ne sera considérée comme significative que si le nombre de devoirs sommatifs par trimestre représente au minimum 80 % de la note finale. L'élève s'engage à être présent et à se présenter à chaque évaluation Terminales Ens Scien : Les évaluations valideront les compétences : - comprendre la nature du savoir scientifique et ses méthodes d'élaboration ; - identifier et mettre en œuvre des pratiques scientifiques, notamment à travers l'utilisation de savoirs et des savoir-faire mathématiques ; - identifier et comprendre les effets de la science sur les sociétés et sur l'environnement Pas de devoir bi disciplinaire (pas assez de notions communes dans chaque thème). 50% SVT/ 50% PC avec 1 à 2 évaluations sommatives par matière et par trimestre et quelques évaluations formatives (TP ; oraux...) à hauteur environ de 20% de la note globale. La moyenne ne sera considérée comme significative que si le nombre de devoirs sommatifs par trimestre représente au minimum 80 % de la note finale. L'élève s'engage à être présent et à se présenter à chaque évaluation	
	Mathématiques en seconde			
	SVT en seconde	L'année de seconde est une année de transition entre le collège et le cycle terminal. Elle permet aux élèves de découvrir les attendus des matières et de s'adapter aux exigences du lycée afin d'affiner leur projet d'orientation (général ou technologique). Les élèves s'initieront progressivement aux différents types d'évaluation du cycle terminal dans le respect du programme et des compétences.		
	Physique-chimie en seconde			
	SNT en seconde	Certaines activités réalisées par les élèves au cours de l'année seront notées. La moyenne trimestrielle d'un élève est la moyenne arithmétique de la moyenne des notes obtenues avec le professeur de mathématiques au cours du trimestre et de la moyenne des notes obtenues avec le professeur d'économie-gestion au cours du trimestre. Les activités évaluées par les enseignants d'économie gestion sont évaluées avec des grilles d'évaluation communes à l'ensemble des groupes de SNT		
SPECIALITES	HGGSP		Les devoirs certificatifs proposés dans le cadre du contrôle continu pourront être complétés par des exercices notés et variés afin de former progressivement les élèves à l'ensemble des capacités attendues dans les programmes. La validation de la moyenne intervient à partir de deux notes certificatives représentatives du niveau de l'élève (par an en EMC, par trimestre en HG). Les capacités qui figurent dans les programmes sont progressivement mobilisées afin de réaliser les exercices type bac. Au moins 2 notes par trimestre parmi les exercices suivants : un devoir écrit en temps limité, un travail à la maison, une note d'oral.	
	HLP		En plus de divers exercices qui permettent l'acquisition des capacités attendues, sont organisés deux devoirs dont un type bac par trimestre et deux évaluations orales annuelles.	
	LLCER AGL/AMC/ESP		En spécialité LLCER (espagnol/anglais/ AMC), le contrôle continu ne concerne que l'année de première du cycle terminal. De ce fait, les élèves de première spécialité seront évalués dans la continuité de ce qui a été mis en place au cours de l'année de seconde. C'est à dire que les évaluations porteront sur les cinq activités langagières (CO/CE/EE/EO/EOC). Pour que les moyennes trimestrielles soient représentatives, chaque trimestre sera évalué sur la base d'au moins trois notes. La moyenne de ces trois trimestres sera coefficientée 8 et rentrera dans le calcul du contrôle continu. En terminale, les élèves de spécialité LLCER seront évalués sur la base de deux épreuves ponctuelles nationales (Epreuve écrite + Epreuve orale courant mars) qui compteront dans l'évaluation finale de l'élève (coef 16). Néanmoins, afin d'atteindre le niveau ciblé par les instructions officielles, les élèves de spécialité terminale seront également évalués tout au long de l'année dans chaque activité langagière. Une importance particulière sera donc portée en terminale sur l'entraînement aux épreuves comptant pour le baccalauréat et de ce fait des évaluations type bac pourront être proposées. En cas d'absence à un devoir, l'élève le rattrapera à son retour (dans la mesure du possible). En cas de seconde absence au même devoir, l'élève n'aura pas de note pour cette évaluation. Pour la première, cette absence sera prise en compte pour décider si la moyenne est représentative et certificative, ou s'il doit, conformément aux textes officiels, passer une épreuve ponctuelle à la place du contrôle continu.	
	Mathématiques et Options Mathématiques complémentaires Mathématiques expertes		Les moyennes trimestrielles qui dans certains cas entrent dans le cadre du contrôle continu seront principalement constituées à partir de travaux effectués en classe, en particulier des devoirs de contrôles (environ 10 % du temps d'enseignement par trimestre) consultant l'évaluation sommative. Ces devoirs de contrôles pourront comporter : - Des questions de restitution de cours. Les critères de réussite sont la conformité et donc l'exactitude. - Des questions pour contrôler la compréhension du cours, par exemple des QCM, des questions de type « vrai ou faux, justifier ». Les critères de réussite pourront être la cohérence, l'exhaustivité et l'exactitude. - Des exercices préparés c'est-à-dire des exercices identiques ou quasiment identiques à des exercices ayant été traités en classe ou ayant été cherchés à l'occasion de devoirs à la maison et dont un corrigé aura été fourni. Les critères de réussite sont identiques à ceux qui ont été explicités en classe. - Des exercices proches des exercices effectués en classe, ce sont les exercices « habituels » des contrôles, dont la difficulté pourra être graduée. Le contexte est donné à l'élève : il s'agit de quel chapitre ou de quel domaine l'exercice relève, mais il n'a pas encore résolu de problème identique. Les critères de réussite sont identiques ou proches de ceux qui ont été explicités en classe. - Des exercices à prises d'initiatives : exercice peu guidé, exercice ouvert ou « créatif ». Les critères de réussite sont la pertinence, la cohérence, l'exhaustivité, l'exactitude, la clarté, l'originalité, Des contrôles plus courts pourront également entrer dans le calcul de la moyenne lorsqu'ils entrent dans l'évaluation formative et non pas diagnostique. Ces petites interrogations permettent de vérifier la continuité et la régularité du travail. Elles pourront être constituées de questions de restitution de connaissances, compréhension, reproduction d'exercices déjà traités ou d'automatismes. Les travaux effectués à la maison ou des travaux réalisés en groupe en classe entrant dans l'évaluation formative seront évalués mais pas nécessairement notés. Ces travaux ne pèseront pas significativement dans le calcul des moyennes. Dans la mesure du possible des évaluations communes seront organisées par niveau et série afin de définir des objectifs partagés et des exigences harmonisées. Dans la mesure du possible, un élève absent à une évaluation devra le rattraper dans les meilleurs délais. Les devoirs de contrôles, des travaux effectués à la maison ou en groupe et les contrôles plus courts seront évalués sur un nombre total de points N (en tenant compte des éventuels coefficients). La moyenne annuelle sera considérée certificative si l'élève a été évalué sur un nombre total de points au moins égal à 80 % de N.	
	NSI		Au moins un projet comprenant une composante orale, ainsi qu'un devoir écrit de problématisation ou de recherche et d'évaluation d'arguments.	
	PHYSIQUE-CHIMIE		1ère spé PC Les compétences évaluées : s'approprier, analyser, raisonner, réaliser, valider et communiquer. Les évaluations seront de niveau équivalent dans tous les groupes de spécialité Au moins deux évaluations par trimestre qui respectent la répartition formative et sommative du guide de l'évaluation Des évaluations expérimentales identiques pour l'ensemble des groupes comptant pour environ 25% de la note. Un devoir commun de deux heures sur le même créneau avec le même sujet au deuxième trimestre, de coefficient identique aux autres évaluations réalisées tout au long de l'année. Terminale spé PC Les compétences évaluées : s'approprier, analyser, raisonner, réaliser, valider et communiquer. Les évaluations seront de niveau équivalent dans tous les groupes de spécialité Au moins deux évaluations par trimestre qui respectent la répartition formative et sommative du guide de l'évaluation Des évaluations expérimentales identiques pour l'ensemble des groupes comptant pour environ 25% de la note. Un devoir commun de 3.5 heures sur le même créneau avec le même sujet fin janvier-mi février, de coefficient identique aux autres évaluations réalisées tout au long de l'année.	
	SVT		1ères Spé SVT : Les évaluations valideront les compétences « Exploiter des documents ; Rédiger une argumentation scientifique ; Maîtriser les connaissances ; Maîtriser les capacités expérimentales » Des évaluations sommatives et quelques évaluations formatives (TP ; oraux...) à hauteur environ de 25% de la note globale. Une importance croissante est accordée progressivement, au fil du cycle terminal, aux évaluations de type baccalauréat. L'autonomie et la liberté pédagogique des enseignants demeurent afin de respecter la progression pédagogique adaptée à chaque classe ou groupe. Un devoir commun à tous les élèves de spé SVT au cours de l'année de 1ère, d'une durée de 2h. Les évaluations sommatives étant certificatives en classe de première, elles devront être suffisamment représentées dans la moyenne. En cas d'absence(s) et dans la mesure du possible, il pourra être demandé à l'élève de rattraper ce type d'évaluation à son retour en classe. En cas d'absence au(x) rattrapage(s) une épreuve ponctuelle d'une durée de 2h sur la totalité du programme pourra se substituer à la moyenne annuelle. Terminales Spé SVT : Les évaluations valideront les compétences « Exploiter des documents ; Rédiger une argumentation scientifique ; Maîtriser les connaissances ; Maîtriser les capacités expérimentales ; Maîtriser l'expression orale » Des évaluations sommatives et quelques formatives (TP ; oraux...) à hauteur environ de 25% de la note globale de façon à arriver à l'évaluation type bac (écrit 75% / ECE 25%). La progression pédagogique pourra être adaptée à chaque classe ou groupe. Un devoir commun à tous les élèves de spé SVT au cours de l'année de type Bac d'une durée de 3H30.	
	SES		En première, les évaluations seront les mêmes que les élèves conservent ou non la spécialité en terminale. Des contrôles permettant d'évaluer globalement les compétences propres aux sciences sociales, comme par exemple : - la maîtrise des connaissances du programme (concepts, faits et mécanismes), - les capacités de collecte et de traitement de l'information (analyse et mobilisation de données et de documents de nature diverse) - la capacité des élèves à mobiliser leurs connaissances et leurs savoir-faire dans des situations complexes (construction d'une argumentation / d'un raisonnement rigoureux) Les évaluations seront orientées par la préparation aux épreuves de type baccalauréat. Une importance croissante est accordée progressivement, au fil du cycle terminal, aux évaluations de type baccalauréat. Des coefficients différents seront donc généralement attribués aux différentes évaluations (plus élevés aux travaux de type baccalauréat ouïet en classe ou/et individuels ouïet aux devoirs communs, qu'aux autres types) La progression pédagogique pourra être adaptée à chaque classe ou groupe. Des devoirs communs avec échange de copies pourront être organisés dans les limites des contraintes d'emploi du temps et des programmes.	
	OPTIONS	LVC CHINOIS OU ITALIEN	L'année de seconde est une année de transition entre le collège et le cycle terminal. Elle permet aux élèves de découvrir les attendus des matières et de s'adapter aux exigences du lycée afin d'affiner leur projet d'orientation (général ou technologique). Les élèves s'initieront progressivement aux différents types d'évaluation du cycle terminal dans le respect du programme et des compétences.	Evaluations : par trimestre il y aura au moins trois évaluations qui porteront sur la compréhension (écrite ou orale), l'expression (écrite ou orale) ainsi qu' au moins une note de connaissances. Les évaluations en compétences se verront attribuer un coefficient supérieur à celles de connaissances. Les évaluations de compétences s'appuieront sur le CECRL. Absences: En cas d'absence à un devoir, l'élève le rattrapera à son retour (dans la mesure du possible). En cas de seconde absence au même devoir, l'élève n'aura pas de note pour cette évaluation et cette absence sera prise en compte pour décider si la moyenne est représentative et certificative, ou s'il doit, conformément aux textes officiels, passer une épreuve ponctuelle à la place du contrôle continu.
		EPS	3 évaluations dans 3 APSA différentes + une intervention pédagogique de 10' suivie d'un entretien de 5'	3 évaluations dans 3 APSA différentes + une intervention pédagogique de 10' suivie d'un entretien de 5'
LCA		Trois évaluations au moins seront proposées par trimestre afin d'évaluer les différents champs de la discipline (2 évaluations formatives et 1 évaluation sommative). D'autres types d'exercices pourront être pris en compte lors de l'évaluation de l'élève.	Trois évaluations au moins seront proposées par trimestre afin d'évaluer les différents champs de la discipline (2 évaluations formatives et 1 évaluation sommative). D'autres types d'exercices pourront être pris en compte lors de l'évaluation de l'élève.	
MUSIQUE		L'année de seconde est une année de transition entre le collège et le cycle terminal. Elle permet aux élèves de découvrir les attendus des matières et de s'adapter aux exigences du lycée afin d'affiner leur projet d'orientation (général ou technologique). Les élèves s'initieront progressivement aux différents types d'évaluation du cycle terminal dans le respect du programme et des compétences.	Les notes de l'option sont prises en compte dans le cadre du contrôle continu. Les évaluations s'ancrent dans les compétences des programmes. Les élèves disposent en début d'année des tableaux descripteurs dans les domaines de la pratique, de l'écoute et de la culture musicales. Certaines notes attestent d'un niveau (notes communes des projets musicaux), d'autres, la majorité, témoignent des progrès de l'élève. La part des pratiques et de l'oral reste prépondérante pour l'enseignement comme pour les évaluations Evaluations formatives : elles témoignent des progrès de l'élève et constituent le poids essentiel de l'évaluation trimestrielle. Autoévaluations et Co évaluations : Elles sont proposées à l'analyse réflexive et au développement de l'autonomie. Elles nourrissent la dimension formative de la moyenne retenue pour le bulletin. Evaluations sommatives : elles attestent d'un niveau attendu sur les compétences travaillées à un instant déterminé du cursus de l'élève	
ARTS PLASTIQUES		L'année de seconde est une année de transition entre le collège et le cycle terminal. Elle permet aux élèves de découvrir les attendus des matières et de s'adapter aux exigences du lycée afin d'affiner leur projet d'orientation (général ou technologique). Les élèves s'initieront progressivement aux différents types d'évaluation du cycle terminal dans le respect du programme et des compétences.	Evaluations de type varié, dont au moins une en situation d'oral et, en terminale, qui prend appui sur les projets individuels et collectifs. Le choix des coefficients est proportionné à la nature de l'évaluation. Seront évalués la PRACTIQUE ARTISTIQUE à travers le carnet de travail, le projet artistique (choix, démarche, choix plastiques) et l'oral (présentation des travaux), mais aussi la CULTURE ARTISTIQUE à travers le commentaire critique. L'évaluation sera articulée de la manière suivante pratique 75% théorie 25%	
DNL	HISTOIRE GEOGRAPHIE ANGLAIS	Trois évaluations au moins par trimestre, dont au moins une à l'oral, puisque l'épreuve passée en terminale est un oral de 20 minutes. Cet oral peut être une restitution de cours, un exposé préparé en amont, une restitution de travail de groupe. Une évaluation sommative par trimestre	Trois évaluations au moins par trimestre, dont au moins une à l'oral, puisque l'épreuve passée en terminale est un oral de 20 minutes. Cet oral peut être une restitution de cours, un exposé préparé en amont, une restitution de travail de groupe. Une évaluation sommative par trimestre	